Nations Unies S/PRST/2007/6



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 mars 2007
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5644e séance, le 22 mars 2007, la question intitulée « La situation dans la région des Grands Lacs », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité rappelle et réaffirme la déclaration de son président (S/PRST/2006/45), en date du 16 novembre 2006, concernant les pourparlers entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Le Conseil souligne qu'il est favorable à un règlement négocié, félicite le Gouvernement du Sud-Soudan et autres entités d'avoir œuvré en faveur d'un règlement pacifique et à long terme du conflit, réaffirme qu'il faut traduire en justice les auteurs de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire et demande instamment que le processus de paix soit rapidement mené à terme.

Le Conseil demande instamment à la LRA de libérer immédiatement toutes les femmes, tous les enfants et tous les autres non-combattants, comme le prescrit sa résolution 1612 (2005) sur les enfants et les conflits armés.

Le Conseil accueille favorablement la nomination de M. Joaquim Chissano, ancien Président du Mozambique, comme Envoyé spécial du Secrétaire général pour les zones touchées par l'Armée de résistance du Seigneur, comme il ressort de la lettre datée du 30 novembre 2006, adressée à son président par le Secrétaire général (S/2006/930), se félicite des efforts qu'il a menés à ce jour, attend avec intérêt l'exposé qu'il doit lui présenter le 22 mars 2007 et se félicite qu'il continue à s'occuper de la question.

Le Conseil se félicite de la rencontre entre le Gouvernement ougandais et la LRA le 11 mars 2007, en présence de représentants des communautés locales, et des progrès accomplis dans le sens de la reprise du dialogue. Il compte vivement que les pourparlers continueront d'aller de l'avant et que l'accord de cessation des hostilités sera renouvelé.

Le Conseil se félicite de l'appui apporté aux pourparlers par les États de la région, se réjouit des contributions faites au Fonds des Nations Unies au titre du Projet pour l'Initiative de Djouba et prie instamment le Secrétariat de l'ONU, les pays et les acteurs régionaux concernés d'intensifier leur soutien, dans la mesure du possible, à l'Envoyé spécial Chissano et à l'équipe de médiation.

07-27938 (F) 220307 220307

Le Conseil note que la situation humanitaire dans le nord de l'Ouganda s'est améliorée, mais il espère bien que des progrès seront encore accomplis en ce qui concerne les conditions de vie des civils dans la région, et il invite instamment la communauté internationale et le Gouvernement ougandais à poursuivre et améliorer leur appui humanitaire et leur aide au développement, notamment dans le cadre du Plan d'action d'urgence pour l'Ouganda que supervise le Comité mixte de suivi. »